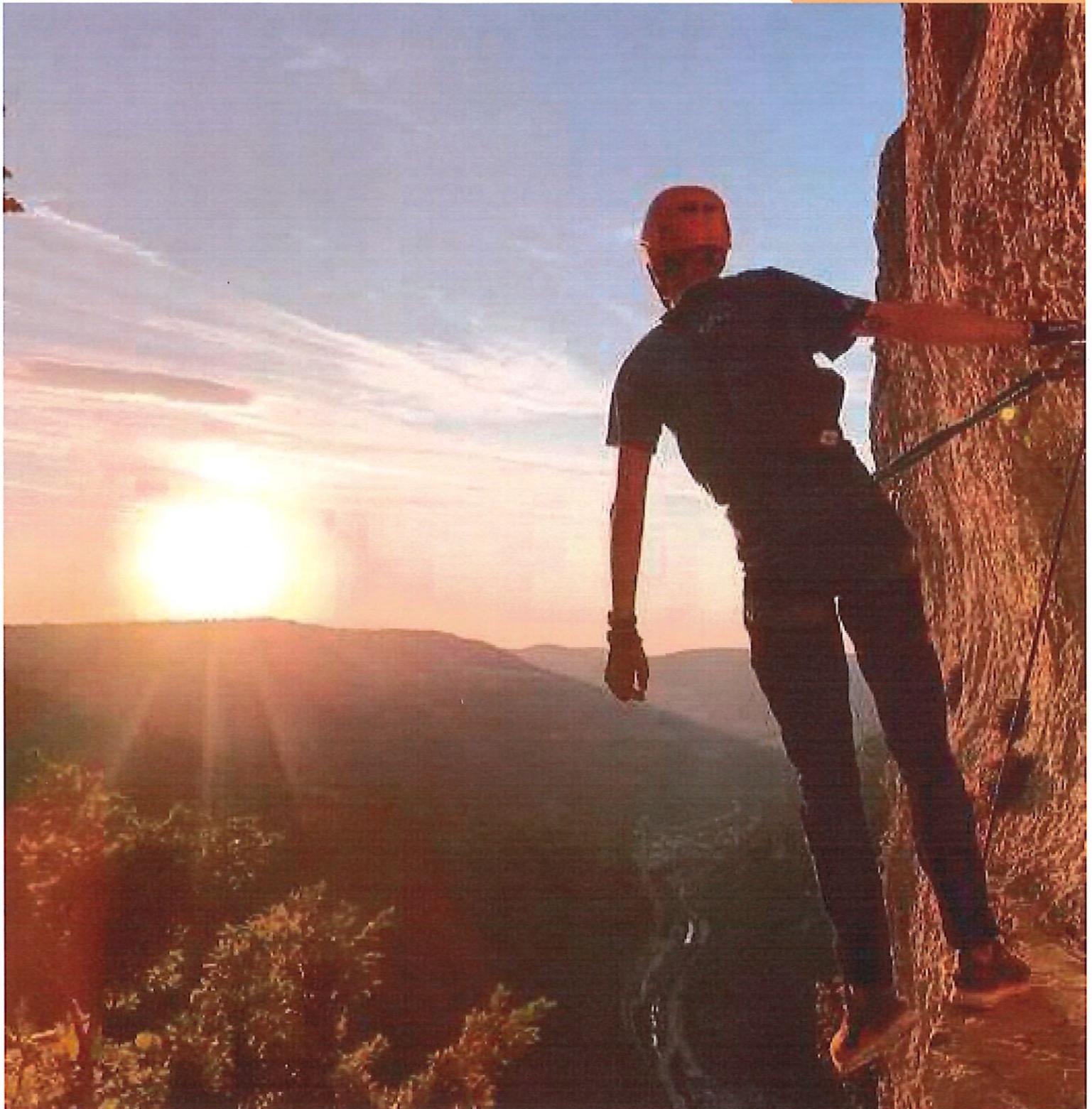


Le petit bulletin



TENAY

JUILLET 2024



NETTOYAGE DE LA VILLE PAR LES TENAYSIENNES & TENAYSIENS

Nous remercions vivement les habitants de Tenay ainsi que le secteur jeune du CSCA de Saint-Rambert-en-Bugey, qui ont œuvré le samedi 08 juin à rendre plus propre notre ville. Il est du devoir de chacun de respecter notre environnement.



NETTOYAGE DE LA VILLE PAR LA MISSION LOCALE

Lundi 17 juin, une équipe de la mission locale de Belley et d'Ambérieu-en-Bugey est également venue nettoyer notre ville. Nous remercions vivement Géraldine FAVRE et son groupe.

REGLEMENT D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de changer de destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à autorisation.

A l'issue des travaux une déclaration d'attestation d'achèvement de travaux doit-être déposée en mairie.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

En vertu de son pouvoir de police, le maire peut sanctionner ce type d'infraction.

NOUVELLES FRESQUES

Pour accueillir le Khrôma festival les 14 et 15 septembre, comme il se doit, de nouvelles fresques vont venir embellir notre ville. Place de la Résidence Sallier, 80 rue Centrale, et sur la passerelle Babolat.

BACS JAUNES

La distribution se termine dans la première quinzaine de juillet. En cas de problèmes ou de question, veuillez contacter le service SULO au 0 800 353 025

FRANCE SERVICE

France service n'assurera pas de permanences en mairie aux dates suivantes :

- le 05 juillet,
- du 29 juillet au 16 août

Les bureaux situés à Saint-Rambert-en-Bugey restent ouvert tout l'été.

MISSION LOCALE

La dernière permanence de la mission locale, pour cette année scolaire, aura lieu le mardi 09 juillet. La reprise est prévue en septembre.

SERVICE CIVIQUE

Pour la rentrée 2024, l'école maternelle recrute un jeune de 18 à 25 ans en service civique. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la directrice de l'école maternelle à l'adresse suivante: ce.0010577x@ac-lyon.fr.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Rares ont été les Fêtes de la musique avec un temps comme celui-ci. Qu'à cela ne tienne. Un coupe-vent, un parapluie et c'est parti la musique. Le public est venu, ce samedi 22 juin, profiter de la musique sur scène pendant cette soirée de célébration populaire.



CARTES JEUNES 01 POUR LES COLLEGIENS

Depuis 2017, le Département de l'Ain offre aux jeunes aindinois inscrits en classe de niveau collège (Collèges, Maisons Familiales Rurales, Instituts Médico Educatifs...), des réductions sur l'achat de livres, la pratique d'activités culturelles, sportives, ludiques, sur les stages sportifs, ou encore l'accès gratuit ou à tarif préférentiel aux musées, festivals, parcs de loisirs, rencontres sportives, etc.

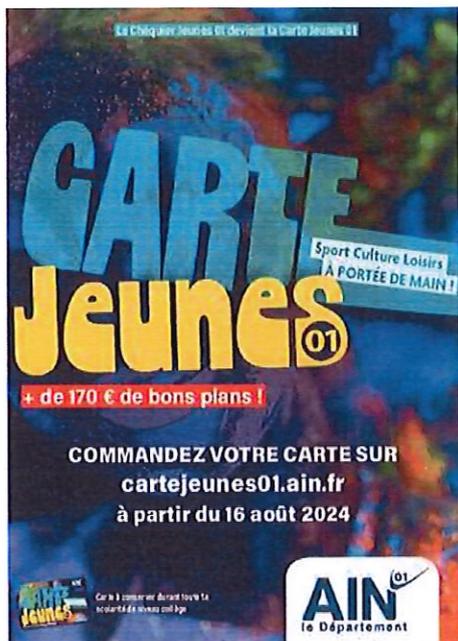
À partir du 1er septembre 2024, le chéquier jeunes 01 devient la Carte Jeunes 01.

Plus pratique, plus écologique, toujours à portée de main, la Carte Jeunes 01 est un porte-monnaie en ligne. La somme de 50€ est créditée sur la carte.

Elle permettra aux jeunes d'accéder à moindre coût à des activités culturelles, sportives et de loisirs. Par ailleurs, plus de 170€ d'offres promotionnelles et des bons plans sont à retrouver chez les partenaires du Département.

À titre informatif :

- Dès le 16 août 2024 : les élèves pourront commander leur carte directement sur la page cartejeunes01.ain.fr. Ils la recevront à domicile par courrier postal.
- Au 1er septembre 2024 : la carte sera activée et ils pourront débiter leurs achats.



LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS

• Dimanche 30 juin

1er tour des élections législatives.

Attention : Le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 18h00 en salle de réunion, au rez-de-chaussée de la Mairie.

• Vendredi 05 juillet

17h30 à 22h00 : Kermesse à l'école primaire

19h00 à 21h00 : Boum des CM2

• Dimanche 07 juillet

2nd tour des élections législatives.

Attention : Le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 18h00 en salle de réunion, au rez-de-chaussée de la Mairie.

• Samedi 13 juillet à 22h45

Le comité des fêtes vous invite à regarder le Feu d'artifice, depuis la place de la Mairie. En attendant, un bal gratuit sera organisé et une vente de sandwiches et boisson sera ouverte à partir de 20h.

• Du 17 au 24 juillet

Jean-Louis prend des vacances, son établissement sera fermé toute cette période

OUVERTURE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est **ouvert uniquement le matin de 08h30 à 12h00 du lundi au vendredi et les samedi 13 et samedi 27 juillet de 08h30 à 12h00**

Pour joindre le secrétariat en dehors de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou
mairie@tenay.fr

FRANCE SERVICES

Accueil à la Mairie le vendredi matin
sur rendez-vous
pris au préalable

06 22 95 90 58
OU

strambert@france-services.gouv.fr



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

MEDECINS

Permanences à la maison médicale de St-Rambert le samedi matin

- Dr CUGNIET (Tél 04 74 36 40 64) :

- Dr PACCALLET (Tél 04 74 36 32 03)



Pas de permanences les mois de juillet et août 2024

DECHETTERIE

Jusqu'à 25 passages gratuits par foyer et par an.



**A partir du 26ème passage
le coût est de
10 euros par passage**

ORDURES MENAGERES

- **Le vendredi 05 juillet**
- **Le vendredi 19 juillet**



Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac est payante et répercutée sur la taxe foncière. Pour connaître le calcul de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, allez directement sur la page de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :
www.cc-plainedelain.fr , rubrique « Déchets », « Taxe Incitative Déchets ».

BACS JAUNES

Vous pouvez les retirer en Mairie ou au grand café, chez Jean Louis.

Prochaines collectes :

- **Le lundi 08 juillet**
- **Le lundi 22 juillet**

